

Organisateur de l'activité

- **Nom**
Dubray
- **Prénom**
Fanny
- **Adresse**
10, place du Parlement de Bretagne, 35000 Rennes
- **Raison sociale**
AEDE-France (Fanny Dubray), Mouvement européen – Yvelines (Daniel Cornalba)

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Europe forteresse ou Europe ouverte ?
- **Description de l'activité**
Après le petit-déjeuner d'accueil, les organisateurs Fanny Dubray (AEDE-France) et Daniel Cornalba (Mouvement européen – Yvelines) ont présenté le cadre des consultations citoyennes.

Ils ont dans un premier temps laissé la parole à la députée de la 6ème circonscription des Yvelines, Natalia Pouzyreff, qui a resitué l'enjeu des migrations internationales dans la politique européenne, pendant une quinzaine de minutes.

L'expert a ensuite rapidement présenté l'enjeu des migrations en Europe, en axant la thématique autour de quatre approches : morale, politique, économique et sécuritaire. Il a ensuite brièvement répondu aux questions de la salle. L'ensemble des échanges a duré une heure.

Les participants se sont ensuite séparés en plusieurs groupes afin de travailler sur les quatre thématiques proposées par l'intervenant. A l'issue de ces ateliers, les rapporteurs de chaque groupe ont mis en commun leurs propositions.

La consultation a été suivie d'un repas syrien, préparé par une réfugiée qui a créé une entreprise de traiteur à Saint-Germain-en-Laye.

- **Date et heure**
La consultation a eu lieu le samedi 15 septembre 2018 de 9 h 30 à 12 h.

- **Lieu**
Le Quai des Possibles, 7 place Christiane Frahier, 78100 Saint-Germain-en-Laye

- **Nombre de participants**
20

- **Catégories de publics présents**
La consultation a réuni des catégories de plusieurs générations. Les deux tiers du public réunissaient des habitants de la commune de Saint-Germain-en-Laye ou des communes alentour, actifs ou retraités. Un lycéen et plusieurs étudiants de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye étaient également présents. Le public était en majorité féminin.

- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
 - Natalia Pouzyreff, députée de la 6ème circonscription des Yvelines ;
 - Schams El-Ghoneimi, analyste politique franco-algérien et fondateur de l'association « Syrian Got Talent ».

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
La question des réfugiés soulève de nombreux conflits, qui témoignent de l'absence de réponse européenne convaincante. Qui sont ces réfugiés? Qui doit les prendre en charge? Faut-il ouvrir ou fermer nos frontières? Autant de questions dont nous vous invitons à débattre.
Les participants estiment que le fait de quitter son pays est le signe de problèmes graves, qui ne permettent pas à chacun d'assurer ses besoins élémentaires. Ils remarquent que le flux migratoire auquel l'Europe est confrontée n'est pas gigantesque à l'échelle de son histoire. Parce qu'elle a colonisé le monde, l'Europe a en outre des responsabilités à assumer.
Les migrants ne se plaisent pas dans l'assistanat. La place des migrants dans l'économie informelle est cependant problématique, ce qui pose à la fois la question de la régularisation des migrants dans les secteurs en manque de main-d'œuvre, et de l'application des lois.

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**

- Le premier défi est de répondre aux aspirations fondamentales des peuples qu'est le fait de disposer d'un toit, de pouvoir manger, d'accéder à l'éducation et de trouver un travail.
- L'Union européenne est confrontée à une baisse de sa natalité, à laquelle elle doit répondre. Toutefois, les populations de l'UE ressentent une peur généralisée du chômage, qui peut sembler contradictoire.
- Face aux risques climatiques, l'UE doit prendre conscience que de nouveaux flux migratoires sont à venir.
- L'UE doit aborder la question de l'entrée des migrants de manière concertée. À l'heure actuelle, les États membres sont plus ou moins accueillants.
- L'Europe manifeste une peur croissante des autres, et une tendance à vouloir rester dans son coin. Cette inclination pose la question de l'éducation.
- L'Europe est aussi le théâtre d'une montée du communautarisme et de l'individualisme. Cette montée s'accompagne d'une perte du sentiment d'appartenance à une communauté choisie, et d'une difficulté de penser la société globalement.

- **Pistes de proposition formulées**

Aspect moral et culturel :

- Les États membres doivent assurer et favoriser le brassage pour l'intégration des populations. Mieux répartir la localisation des centres d'aides mieux répartis et éviter la concentration de la pauvreté. Créer davantage d'espaces de rencontre favorisant la vie associative, culturelle, musicale, sportive et artistique.
- Les États membres et l'Union européenne doivent favoriser des initiatives qui permettent de changer la psychologie collective concernant les migrations en exposant les talents, en soulignant les similarités et en apprenant à mieux se connaître. Donner plus de visibilité aux initiatives solidaires qui existent pour tous, sans distinguer les origines.
- Nos sociétés ont besoin de développer leur sentiment d'appartenance collective plutôt que l'individualisme et le communautarisme, tout en luttant contre la peur de l'autre. Pour cela, les autorités peuvent cibler certains publics, comme les enseignants, ou encore les milieux ruraux.
- Les États peuvent créer une chaîne de télévision européenne pour mieux informer les citoyens sur les enjeux communs. Ils doivent soutenir la presse indépendante, pour que les citoyens soient mieux informés.

Aspect politique et géopolitique :

- L'Union européenne doit mettre en place des quotas de migrants par pays, ou encore un budget qui soit mis à disposition des États membres en fonction du nombre de réfugiés accueilli. L'extrême-droite rencontre beaucoup de succès en Italie du fait du fonctionnement actuel (Dublin II). Il est vrai que l'Italie ne doit pas supporter seule tous les coûts de l'immigration.
- Le Conseil européen doit davantage anticiper les flux migratoires, comme celui des réfugiés syriens, auquel l'UE ne s'est pas préparée.
- L'Union européenne doit traiter collectivement les racines profondes et structurelles de l'immigration, c'est-à-dire devenir des acteurs pour assurer la stabilisation des flux migratoires. Nous devons faire en sorte que cette population étrangère se sente

heureuse dans son pays d'origine.

- Les États membres doivent assurer un contrôle et une régulation de l'immigration, en établissant des règles fermes dont l'application serait contrôlée. L'une de ces règles devrait être que les migrants doivent manifester la volonté d'apprendre la langue du pays et de s'y intégrer.

Aspect social et économique :

- Les autorités doivent assurer une meilleure information concernant les chiffres de l'immigration, les projections démographiques et les besoins de l'Europe en 2050. Une approche prospective est nécessaire.

Une approche prospective est nécessaire.

- L'Union doit assurer un juste partage de l'effort d'accueil des migrants entre les États européens.

- Elle pourrait établir des quotas de migrants dans les secteurs économiques qui ont besoin de main d'œuvre, comme c'est le cas au Canada.

- Les États doivent lutter davantage contre le travail illégal des immigrés, qui crée une concurrence avec les travailleurs locaux et constitue un manque à gagner pour les finances publiques et les caisses de solidarité. Ce travail illégal bénéficie de la complaisance des autorités.

- Les États doivent proposer aux migrants une aide à la formation pour favoriser une meilleure intégration économique et sociale, et répondre aux besoins du marché de l'emploi. Ils doivent aussi créer des d'équivalences de diplôme ou des stages de remise à niveau pour éviter le déclassement.

- L'Union européenne doit proposer un Plan Marshall européen pour l'Afrique.

Aspect sécuritaire et de Défense :

- L'Union européenne doit renforcer EUROPOL, la coopération entre les États membres en matière de sécurité et le contrôle de ses frontières.

- Tous les États membres doivent enseigner les valeurs européennes dès le plus jeune âge, mais également prôner le respect des règles et appliquer la loi dans tous les quartiers.

- Ils doivent aussi former différemment la police pour lui permettre d'entretenir de meilleures relations avec les citoyens.

- Les collectivités locales doivent remettre des commissariats et des services publics dans les quartiers les plus défavorisés, d'où ils ont disparu.

- Les collectivités doivent protéger les individus en situation de vulnérabilité afin d'éviter leur radicalisation.

- L'Europe doit offrir de meilleures conditions d'accueil et d'inclusion des migrants, en créant des lieux d'aide en mêlant migrants et populations locales. Éviter la formation de ghettos et leur exploitation par les trafiquants.

- Les États membres doivent former et désigner des imams de nationalité européenne, tout en instaurant des règles concernant les imams étrangers. Ces derniers doivent être formés et contrôlés. En aucun cas les États ne doivent laisser des imams saoudiens ou extrémistes prêcher dans les mosquées européennes. Les imams qui ne respectent pas les règles doivent être expulsés.

- L'Union européenne doit redéfinir des normes maritimes pour l'accueil des bateaux de réfugiés.

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

La consultation s'est déroulée de manière très constructive, malgré des désaccords de

point de vue. Cette atmosphère amicale a permis à chacun d'exprimer très librement son opinion. La consultation a contribué à animer la vie locale et à faire se rencontrer des populations qui ne se fréquentent pas nécessairement, comme les étudiants de Sciences Po, les actifs et les retraités de Saint-Germain-en-Laye.